

Compte rendu sommaire du conseil municipal

Séance du 11 avril 2016

.....
Département de la Seine et Marne
Arrondissement de Meaux
Canton de Mitry-Mory
Nombre de Conseillers Municipaux

en exercice : 33
présents : 22
absents excusés représentés : 10
absent excusé non représenté : 1
.....

L'an deux mille seize, le 11 avril, le Conseil municipal, dûment convoqué le 05 avril, s'est réuni à Salle Jacques Prévert, à 20 heures 30, sous la présidence de Mme Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Maire.

PRESENTS :

Mme Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Mme Marianne MARGATE, M. Franck SUREAU, Mme Laure GREUZAT, M. Benoît PENEZ, M. Luc MARION, Mme Audrey MERET, M. Jacques DURIN, M. Gilbert TROUILLET, M. Jean-Pierre BONTOUX, M. Jean BOUGEARD, M. Guy DARAGON, M. Farid DJABALI, Mme Louise DELABY, Mme Claire KAHN (Arrivée à 20h45), M. Mohamed KACHOUR, M. Sylvain BERNARD, M. Gérard GAUTHIER, M. Philippe LALOUE, Mme Corinne ADAMSKI-CAEKAERT, M. Laurent PRUGNEAU, M. Sun-Lay TAN

ABSENTS EXCUSÉS REPRESENTÉS :

Mme Naima BOUADLA donne pouvoir à M. Franck SUREAU, Mme Dominique DUIGOU donne pouvoir à M. Luc MARION, Mme Yannick REIS LAGARTO donne pouvoir à M. Gilbert TROUILLET, Mme Julie MOREL donne pouvoir à Mme Marianne MARGATE, M. Vincent BOT donne pouvoir à M. Jean-Pierre BONTOUX, Mme Adeline TEULALE donne pouvoir à Mme Laure GREUZAT, M. Loris BOULOGNE donne pouvoir à Mme Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Mme Dominique MANIERE donne pouvoir à M. Laurent PRUGNEAU, Mme Farida BENMOUSSA donne pouvoir à M. Philippe LALOUE, Mme Isabelle PEREIRA donne pouvoir à Mme Corinne ADAMSKI-CAEKAERT

ABSENT EXCUSÉ NON REPRESENTÉ :

Mme Josiane MARCOUD

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Farid DJABALI

**1 - Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 11 février 2016.
A l'unanimité**

**2 - Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 10 mars 2016.
A l'unanimité**

3 - Finances - Approbation du compte de gestion - Exercice 2015

SUFFRAGES EXPRIMES :	32
POUR :	24 dont 7 par mandat Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Madame Marianne MARGATE, Monsieur Franck SUREAU, Madame Laure GREUZAT, Monsieur Benoît PENEZ, Madame Naïma BOUADLA, Monsieur Luc MARION, Madame Audrey MERET, Monsieur Jacques DURIN, Monsieur Gilbert TROUILLET, Monsieur Jean-Pierre BONTOUX, Monsieur Jean BOUGEARD, Monsieur Guy DARAGON, Madame Dominique DUIGOU, Monsieur Farid DJABALI, Madame Yannick LAGARTO, Madame Louise DELABY, Madame Claire KHAN, Monsieur Mohamed KACHOUR, Madame Julie MOREL, Monsieur Vincent BOT, Monsieur Sylvain BERNARD, Madame Adeline TEULALE, Monsieur Loris BOULOGNE
CONTRE :	8 dont 3 par mandat Monsieur Gérard GAUTHIER, Monsieur Philippe LALOUE, Madame Dominique MANIERE, Madame Corinne ADAMSKI-CAEKAERT, Madame Farida BENMOUSSA, Monsieur Laurent PRUGNEAU, Madame Isabelle PEREIRA, Monsieur Sun Lay TAN

DECLARE que le compte de gestion pour l'exercice 2015 dressé par le Trésorier principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes

ADOpte le compte de gestion 2015.

4 - Finances - Approbation du compte administratif - Exercice 2015

SUFFRAGES EXPRIMES :	30
POUR :	22 dont 6 par mandat Madame Marianne MARGATE, Monsieur Franck SUREAU, Madame Laure GREUZAT, Monsieur Benoît PENEZ, Madame Naïma BOUADLA, Monsieur Luc MARION, Madame Audrey MERET, Monsieur Jacques DURIN, Monsieur Gilbert TROUILLET, Monsieur Jean-Pierre BONTOUX, Monsieur Jean BOUGEARD, Monsieur Guy DARAGON, Madame Dominique DUIGOU, Monsieur Farid DJABALI, Madame Yannick LAGARTO, Madame Louise DELABY, Madame Claire KHAN, Monsieur Mohamed KACHOUR, Madame Julie MOREL, Monsieur Vincent BOT, Monsieur Sylvain BERNARD, Madame Adeline TEULALE
CONTRE :	8 dont 3 par mandat Monsieur Gérard GAUTHIER, Monsieur Philippe LALOUE, Madame Dominique MANIERE, Madame Corinne ADAMSKI-CAEKAERT, Madame Farida BENMOUSSA, Monsieur Laurent PRUGNEAU, Madame Isabelle PEREIRA, Monsieur Sun Lay TAN

DONNE ACTE à Madame le Maire de la présentation du compte administratif comme présenté ci-dessous.

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Excédent exercice 2014		310 044,82 €	310 044,82 €
Recettes de l'exercice 2015	11 331 827,41 €	39 645 067,72 €	50 976 895,13 €
TOTAL DES RECETTES	11 331 827,41 €	39 955 112,54 €	51 286 939,95 €
Déficit reporté 2014	6 171 169,19 €		6 171 169,19 €
Dépenses de l'exercice 2015	8 210 393,97 €	35 429 256,56 €	43 639 650,53 €
TOTAL DES DEPENSES	14 381 563,16 €	35 429 256,56 €	49 810 819,72 €
RESULTAT HORS RESTES A REALISER	-3 049 735,75 €	4 525 855,98 €	1 476 120,23 €
Dépenses à reporter	1 275 075,59 €		1 275 075,59 €
Recettes à reporter	614 313,50 €		614 313,50 €
SOLDE DES RESTES A REALISER	-660 762,09 €		-660 762,09 €
RESULTAT CUMULE	-3 710 497,84 €	4 525 855,98 €	815 358,14 €

ADOPTE le compte administratif de la ville pour l'exercice 2015

5 - Finances - Affectation du résultat de l'exercice 2015

SUFFRAGES EXPRIMES :	32
POUR :	<p>24 dont 7 par mandat Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Madame Marianne MARGATE, Monsieur Franck SUREAU, Madame Laure GREUZAT, Monsieur Benoît PENEZ, Madame Naïma BOUADLA, Monsieur Luc MARION, Madame Audrey MERET, Monsieur Jacques DURIN, Monsieur Gilbert TROUILLET, Monsieur Jean-Pierre BONTOUX, Monsieur Jean BOUGEARD, Monsieur Guy DARAGON, Madame Dominique DUIGOU, Monsieur Farid DJABALI, Madame Yannick LAGARTO, Madame Louise DELABY, Madame Claire KHAN, Monsieur Mohamed KACHOUR, Madame Julie MOREL, Monsieur Vincent BOT, Monsieur Sylvain BERNARD, Madame Adeline TEULALE, Monsieur Loris BOULOGNE</p>
CONTRE :	<p>8 dont 3 par mandat Monsieur Gérard GAUTHIER, Monsieur Philippe LALOUE, Madame Dominique MANIERE, Madame Corinne ADAMSKI-CAEKAERT, Madame Farida BENMOUSSA, Monsieur Laurent PRUGNEAU, Madame Isabelle PEREIRA, Monsieur Sun Lay TAN</p>

DECIDE d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2015, qui s'élève à 4 525 855,98€, de la façon suivante :

- Compte 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé : 3 710 497,84 €
- Ligne 002 : résultat de fonctionnement reporté : 815 358,14 €

6 - Finances - Adoption du budget primitif - Exercice 2016

SUFFRAGES EXPRIMES :	32
POUR :	<p>24 dont 7 par mandat Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Madame Marianne MARGATE, Monsieur Franck SUREAU, Madame Laure GREUZAT, Monsieur Benoît PENEZ, Madame Naïma BOUADLA, Monsieur Luc MARION, Madame Audrey MERET, Monsieur Jacques DURIN, Monsieur Gilbert TROUILLET, Monsieur Jean-Pierre BONTOUX, Monsieur Jean BOUGEARD, Monsieur Guy DARAGON, Madame Dominique DUIGOU, Monsieur Farid DJABALI, Madame Yannick</p>

	LAGARTO, Madame Louise DELABY, Madame Claire KHAN, Monsieur Mohamed KACHOUR, Madame Julie MOREL, Monsieur Vincent BOT, Monsieur Sylvain BERNARD, Madame Adeline TEULALE, Monsieur Loris BOULOGNE
CONTRE :	8 dont 3 par mandat Monsieur Gérard GAUTHIER, Monsieur Philippe LALOUE, Madame Dominique MANIERE, Madame Corinne ADAMSKI-CAEKAERT, Madame Farida BENMOUSSA, Monsieur Laurent PRUGNEAU, Madame Isabelle PEREIRA, Monsieur Sun Lay TAN

ADOpte le budget primitif pour 2016 comme suit :

TABLEAU RECAPITULATIF DES PROPOSITIONS DU MAIRE

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
CHAP.	INTITULE	DEPENSES (€)	RECETTES (€)
011	Charges à caractère général	8 664 242,76	
012	Charges de personnel	22 955 384,38	
013	Atténuation de charges		890 000,00
014	Atténuation de produits	350 000,00	
65	Autres charges de gestion courante	1 998 629,62	
66	Charges financières	675 000,00	
67	Charges exceptionnelles	12 500,00	
022	Dépenses imprévues	150 000,00	
023	Virement à la section d'investissement	5 391 222,49	
042	Opérations d'ordres de transfert entre sections	615 731,01	140 000,00
70	Produits des services		1 619 230,00
73	Impôts et taxes		33 094 574,19
74	Dotations et participations		3 660 825,65
75	Autres produits de gestion courante		302 747,00
76	Produits financiers		22,03
77	produits exceptionnels		289 953,25
002	Solde reporté		815 358,14
	TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	40 812 710,26	40 812 710,26
SECTION D'INVESTISSEMENT			
CHAP.	INTITULE	DEPENSES (€)	RECETTES (€)
10	Dotations, et fonds propres		963 815,00
13	Subvention d'investissement		1 597 426,50
	rar 2015	1 275 075,59	614 313,50
16	Emprunts - dettes et caution	3 201 000,00	3 801 000,00
	Opérations d'équipement	3 474 537,00	
20	Immobilisations incorporelles	220 000,00	
204	Subvention d'équipement versée		
21	Immobilisations corporelles hors opérations	5 183 658,00	
27	Autres immobilisations financières		
45	Opérations pour compte de tiers	6 000,00	6 000,00
020	Dépenses imprévues	150 000,00	
021	Virement de la section de fonctionnement		5 391 222,49
024	produits des cessions		
040	Opérations d'ordres de transfert entre sections	140 000,00	615 731,01
041	Opérations patrimoniales		
001	Solde reporté	3 049 735,75	
1068	Affectation du résultat		3 710 497,84
	TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	16 700 006,34	16 700 006,34
	TOTAL GENERAL	57 512 716,60	57 512 716,60

7 - Finances - Fixation des taux de la fiscalité locale - Exercice 2016

SUFFRAGES EXPRIMES :	32
POUR :	<p>24 dont 7 par mandat Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Madame Marianne MARGATE, Monsieur Franck SUREAU, Madame Laure GREUZAT, Monsieur Benoît PENEZ, Madame Naïma BOUADLA, Monsieur Luc MARION, Madame Audrey MERET, Monsieur Jacques DURIN, Monsieur Gilbert TROUILLET, Monsieur Jean-Pierre BONTOUX, Monsieur Jean BOUGEARD, Monsieur Guy DARAGON, Madame Dominique DUIGOU, Monsieur Farid DJABALI, Madame Yannick LAGARTO, Madame Louise DELABY, Madame Claire KHAN, Monsieur Mohamed KACHOUR, Madame Julie MOREL, Monsieur Vincent BOT, Monsieur Sylvain BERNARD, Madame Adeline TEULALE, Monsieur Loris BOULOGNE</p>
CONTRE :	<p>8 dont 3 par mandat Monsieur Gérard GAUTHIER, Monsieur Philippe LALOUE, Madame Dominique MANIERE, Madame Corinne ADAMSKI-CAEKAERT, Madame Farida BENMOUSSA, Monsieur Laurent PRUGNEAU, Madame Isabelle PEREIRA, Monsieur Sun Lay TAN</p>

FIXE les taux des impôts directs locaux pour 2016 de la façon suivante :

Taxe d'habitation : 20,60%

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 23,13%

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 76,90%

PRECISE que le produit fiscal attendu est établi à 14 936 786 €

DIT que ce produit est inscrit au budget communal, chapitre 73

8 - Administration - Délégation accordée au Maire en application de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales - Complément.

SUFFRAGES EXPRIMES :	24
POUR :	<p>24 dont 7 par mandat Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Madame Marianne MARGATE, Monsieur Franck SUREAU, Madame Laure GREUZAT, Monsieur Benoît PENEZ, Madame Naïma BOUADLA, Monsieur Luc MARION, Madame Audrey MERET, Monsieur Jacques DURIN, Monsieur Gilbert TROUILLET, Monsieur Jean-Pierre BONTOUX, Monsieur Jean BOUGEARD, Monsieur Guy DARAGON, Madame Dominique DUIGOU, Monsieur Farid DJABALI, Madame Yannick LAGARTO, Madame Louise DELABY, Madame Claire KHAN, Monsieur Mohamed KACHOUR, Madame Julie MOREL, Monsieur Vincent BOT, Monsieur Sylvain BERNARD, Madame Adeline TEULALE, Monsieur Loris BOULOGNE</p>
ABSTENTIONS :	<p>8 dont 3 par mandat Monsieur Gérard GAUTHIER, Monsieur Philippe LALOUE, Madame Dominique MANIERE, Madame Corinne ADAMSKI-CAEKAERT, Madame Farida BENMOUSSA, Monsieur Laurent PRUGNEAU, Madame Isabelle PEREIRA, Monsieur Sun Lay TAN</p>

DELEGUE au Maire, pour la durée de son mandat, les attributions énumérées aux articles L.2122-22 alinéas 7° et 26° comme suit :

- Alinéa 7°/- De créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux.
- Alinéa 26°/- De demander à l'Etat ou à d'autres collectivités territoriales l'attribution de subventions. Étant précisé que la délégation susvisée est une délégation générale et concerne toute demande de subvention en fonctionnement et en investissement, quels que soient la nature de l'opération et le montant prévisionnel de la dépense

subventionnable.

PRECISE que les règles de suppléance prévues à l'article L. 2122-17 du Code général des collectivités territoriales s'appliquent aux décisions relatives aux matières ayant fait l'objet de la présente délégation

DIT que les autres dispositions de la délibération du 10 avril 2015 accordant délégation au Maire en application des articles L. 2122-22 et L. 1413-1 du Code général des collectivités territoriales restent inchangées.

9 - Tarifs municipaux - Cinéma - Ajout

A l'unanimité,

ADOpte les tarifs complémentaires suivants pour le cinéma Le Concorde :

- Tarif groupes scolaires, périscolaires ou TAP des écoles maternelles des écoles maternelles, élémentaires et des centres de loisirs de Mitry-Mory : 2,20€
- Tarif collèges et lycées, dispositifs collège au cinéma et lycée au cinéma : 2,50€,
- Tarifs pour les autres établissements scolaires : 3,20€

10 - Marchés d'approvisionnement - Fixation des droits de place

A l'unanimité,

FIXE le droit de place sur le marché sous halle de Mitry-le-Neuf à 1,70 € par mètre linéaire et par marché pour les abonnés.

FIXE le droit de place sur le marché de plein vent de la Place de la République à 1,40 € par mètre linéaire et par marché pour les abonnés.

11 - Ressources humaines - Création d'emplois non permanents - Accroissement temporaire d'activité au sein des services Festivités et Enfance, accroissement saisonnier d'activité durant les mois de juillet et août 2016 dans différents services de la ville

A l'unanimité,

DECIDE d'approuver la création des emplois non permanents suivants :

- 3 emplois pour accroissement temporaire d'activité, afin de recruter 3 Agents en charge de la logistique, au sein du service Festivités, du 9 mai au 15 juillet 2016, en référence au grade d'Adjoint technique de 2^{ème} classe, à temps complet, avec une rémunération correspondant à l'indice majoré 321 ;
- 1 emploi pour accroissement temporaire d'activité, afin de recruter un Agent administratif affecté à la facturation des activités du service Enfance, du 1^{er} avril au 30 septembre 2016, en référence au grade d'Adjoint administratif de 2^{ème} classe, à temps complet, avec une rémunération correspondant à l'indice majoré 321 ;
- 12 emplois pour accroissement saisonnier d'activité, afin de recruter des Agents polyvalents, durant les mois de juillet et août 2016, dans les services Voirie, Peinture, Espaces verts, Sports-piscine et Entretien-restauration, en référence au grade d'Adjoint technique de 2^{ème} classe, à temps complet, avec une rémunération correspondant à l'indice majoré 321.

PRECISE que les crédits afférents à la dépense sont inscrits au budget communal de l'exercice 2016, chapitre 012, article 641.

12 - Urbanisme - Opération Corbrion - Dénomination d'une nouvelle voie

SUFFRAGES EXPRIMES :	24
POUR :	24 dont 7 par mandat Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Madame Marianne MARGATE, Monsieur Franck SUREAU, Madame Laure GREUZAT, Monsieur Benoît PENEZ, Madame Naïma BOUADLA, Monsieur Luc MARION, Madame Audrey MERET, Monsieur Jacques DURIN, Monsieur Gilbert TROUILLET, Monsieur Jean-Pierre BONTOUX, Monsieur Jean BOUGEARD, Monsieur Guy DARAGON, Madame Dominique DUIGOU, Monsieur Farid DJABALI, Madame Yannick LAGARTO, Madame Louise DELABY, Madame Claire KHAN, Monsieur Mohamed KACHOUR, Madame Julie MOREL,

	Monsieur Vincent BOT, Monsieur Sylvain BERNARD, Madame Adeline TEULALE, Monsieur Loris BOULOGNE
ABSTENTIONS :	8 dont 3 par mandat Monsieur Gérard GAUTHIER, Monsieur Philippe LALOUE, Madame Dominique MANIERE, Madame Corinne ADAMSKI-CAEKAERT, Madame Farida BENMOUSSA, Monsieur Laurent PRUGNEAU, Madame Isabelle PEREIRA, Monsieur Sun Lay TAN

APPROUVE la dénomination Rue Pierre Colombier pour la nouvelle voie qui sera réalisée pour desservir la tranche 2 de l'opération démolition / reconstruction du secteur de Corbrion

13 - Urbanisme - Permis de démolir - Habilitation du Maire à déposer pour le compte de la commune une demande de permis de démolir relative à la démolition d'un pavillon sis 49 rue Emile Zola

A l'unanimité,

HABILITE Mme le Maire à déposer, pour le compte de la commune, une demande de permis de démolir relative à la démolition du pavillon sis 49 rue Emile Zola à Mitry-Mory, cadastré section AY n° 2.

AUTORISE Mme le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

14 - Aménagement - Réalisation d'un cheminement piéton reliant la rue de Richelieu à la place Bobby Sands - Convention de maîtrise d'ouvrage unique avec la Société d'économie mixte de Mitry-Mory (SEMMY) - Adoption

SUFFRAGES EXPRIMES :	24
POUR :	24 dont 7 par mandat Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Madame Marianne MARGATE, Monsieur Franck SUREAU, Madame Laure GREUZAT, Monsieur Benoît PENEZ, Madame Naïma BOUADLA, Monsieur Luc MARION, Madame Audrey MERET, Monsieur Jacques DURIN, Monsieur Gilbert TROUILLET, Monsieur Jean-Pierre BONTOUX, Monsieur Jean BOUGEARD, Monsieur Guy DARAGON, Madame Dominique DUIGOU, Monsieur Farid DJABALI, Madame Yannick LAGARTO, Madame Louise DELABY, Madame Claire KHAN, Monsieur Mohamed KACHOUR, Madame Julie MOREL, Monsieur Vincent BOT, Monsieur Sylvain BERNARD, Madame Adeline TEULALE, Monsieur Loris BOULOGNE
ABSTENTIONS :	8 dont 3 par mandat Monsieur Gérard GAUTHIER, Monsieur Philippe LALOUE, Madame Dominique MANIERE, Madame Corinne ADAMSKI-CAEKAERT, Madame Farida BENMOUSSA, Monsieur Laurent PRUGNEAU, Madame Isabelle PEREIRA, Monsieur Sun Lay TAN

APPROUVE la convention de maîtrise d'ouvrage unique à adopter entre la Ville de Mitry-Mory et la Société d'économie mixte d'aménagement et de construction de Mitry-Mory (SEMMY).

AUTORISE Madame le Maire à signer ladite convention.

15 - Transports - Travaux de mise en accessibilité d'un quai de bus - Demande de subvention au Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF)

A l'unanimité,

APPROUVE la mise aux normes PMR du quai de bus « Fringale », situé avenue Jean-Baptiste Clément,

ACCEPTE que la collectivité porte la maîtrise d'ouvrage de l'opération,

SOLLICITE une subvention auprès du STIF pour l'aménagement de ce point d'arrêts de bus

DIT que la dépense et la recette correspondantes sont inscrites au budget communal chapitre

21 et chapitre 13 - fonction 815

AUTORISE Madame Le Maire ou son représentant à signer tous documents afférents à ce dossier.

16 - Régie communale d'eau et d'électricité de Mitry-Mory (RCEEM) - Convention d'éclairage public - Autorisation de signature

A l'unanimité,

APPROUVE les termes de la convention d'éclairage public ci-annexée avec la RCEEM pour l'entretien des installations, le bilan énergétique et la supervision des études de conception

AUTORISE Madame le Maire à signer cette convention ainsi que tous les actes nécessaires à son exécution

PRECISE que les dépenses en résultant seront imputées au chapitre 011, fonction 814.

17 - Education - Adhésion à l'association départementale des FRANCAS de Seine-et-Marne

SUFFRAGES EXPRIMES :	24
POUR :	24 dont 7 par mandat Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Madame Marianne MARGATE, Monsieur Franck SUREAU, Madame Laure GREUZAT, Monsieur Benoît PENEZ, Madame Naïma BOUADLA, Monsieur Luc MARION, Madame Audrey MERET, Monsieur Jacques DURIN, Monsieur Gilbert TROUILLET, Monsieur Jean-Pierre BONToux, Monsieur Jean BOUGEARD, Monsieur Guy DARAGON, Madame Dominique DUIGOU, Monsieur Farid DJABALI, Madame Yannick LAGARTO, Madame Louise DELABY, Madame Claire KHAN, Monsieur Mohamed KACHOUR, Madame Julie MOREL, Monsieur Vincent BOT, Monsieur Sylvain BERNARD, Madame Adeline TEULALE, Monsieur Loris BOULOGNE
ABSTENTIONS :	8 dont 3 par mandat Monsieur Gérard GAUTHIER, Monsieur Philippe LALOUE, Madame Dominique MANIERE, Madame Corinne ADAMSKI-CAEKAERT, Madame Farida BENMOUSSA, Monsieur Laurent PRUGNEAU, Madame Isabelle PEREIRA, Monsieur Sun Lay TAN

AUTORISE Madame le Maire à signer la convention d'adhésion à l'association départementale des Francas de Seine et Marne.

18 - Projet éducatif - Mission d'assistance

SUFFRAGES EXPRIMES :	24
POUR :	24 dont 7 par mandat Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Madame Marianne MARGATE, Monsieur Franck SUREAU, Madame Laure GREUZAT, Monsieur Benoît PENEZ, Madame Naïma BOUADLA, Monsieur Luc MARION, Madame Audrey MERET, Monsieur Jacques DURIN, Monsieur Gilbert TROUILLET, Monsieur Jean-Pierre BONToux, Monsieur Jean BOUGEARD, Monsieur Guy DARAGON, Madame Dominique DUIGOU, Monsieur Farid DJABALI, Madame Yannick LAGARTO, Madame Louise DELABY, Madame Claire KHAN, Monsieur Mohamed KACHOUR, Madame Julie MOREL, Monsieur Vincent BOT, Monsieur Sylvain BERNARD, Madame Adeline TEULALE, Monsieur Loris BOULOGNE
ABSTENTIONS :	8 dont 3 par mandat Monsieur Gérard GAUTHIER, Monsieur Philippe LALOUE, Madame Dominique MANIERE, Madame Corinne ADAMSKI-CAEKAERT, Madame Farida BENMOUSSA, Monsieur Laurent PRUGNEAU, Madame Isabelle PEREIRA, Monsieur Sun Lay TAN

AUTORISE Madame le Maire à signer la convention pour la mission d'assistance pour l'élaboration du projet éducatif de la ville, ainsi que tout document s'y rapportant, dont les demandes de subventions et de financements.

19 - Information - Décisions du Maire prises par délégation du Conseil municipal - article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales

PREND ACTE du tableau des décisions prises entre le 2 février 2016 et le 4 avril 2016, soit les décisions numérotées 2016.00031 à 2016.00064.

La séance est levée à minuit

Le secrétaire de séance :

M. Farid DJABALI